

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 111 (1985)
Heft: 1-2

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

For the girders tested, Eq. (12) predicts a load carrying capacity that is only about 20-50% of the failure loads of Table 1. A calculation of failure patch loads is possible following the three-hinge-flange theory [5], [6].

Authors:

Allan Bergfelt, Prof. emeritus
Bo Edlung, Prof.
Luis Leiva, Research Assistant

Chalmers University of Technology
Division of Steel and Timber Structures
S-412 96 Göteborg, Sweden

Vie de la SIA

Après les fêtes et le répit de fin d'année bien mérité, le comité d'organisation des journées SIA des 7 et 8 juin 1985 à Berne s'est remis à l'ouvrage avec entrain. Les préparatifs sont déjà bien avancés et presque tout a pris forme.

Si vous désirez passer deux plaisantes journées à Berne, veuillez prêter attention à l'invitation qui figurera, avec le programme détaillé et la formule d'inscription, dans *Ingénieurs et architectes suisses* n° 5 du 28 février prochain.

Toutes les manifestations sont organisées sous forme de rencontres informelles, ce qui présente l'appréciable avantage de pouvoir choisir, dans un programme très riche, celles qui semblent avoir le plus d'attrait. Les journées SIA de Berne vous offrent la possibilité de choix sur mesure selon votre humeur et vos goûts, sans rien débourser. Toutes les manifestations du vendredi et les excursions du samedi sont comprises dans la carte de fête.

Celle-ci peut être commandée par le bulletin d'inscription qui sera encarté au n° 5 d'*Ingénieurs et architectes suisses*, le 28 février prochain.

Le comité d'organisation

Après les scrutins sur l'énergie du 23 septembre 1984*Quelques propos tardifs*

La bataille est gagnée, les fumées dissipées. Partisans et adversaires des initiatives ont dressé leur bilan interne et public.

Satisfait du résultat de ces votations, le comité central de la SIA se rend compte que les problèmes n'en ont pas pour autant trouvé leur solution. Le côté libéral qui l'emporte doit être conscient de la responsabilité accrue qui lui incombe de ce fait. Les architectes et les ingénieurs se sentent tout particulièrement mis en cause.

L'élucidation de cette problématique dépasserait le cadre de ces modestes propos. Il s'agit maintenant en premier lieu de régler quelques points restés en suspens.

Diverses correspondances, approbatrices ou critiques, ont en effet apporté un important complément de réflexion aux «Principes concernant une politique énergétique suisse: le point de vue de l'ingénieur» publiés par le comité central¹. Elles ont été remises à la Commission SIA pour les problèmes d'énergie qui, après réétude des thèses présentées, contactera les correspondants.

Selon une lettre émanant des milieux économiques distributeurs de gaz naturel, l'affirmation que «cette énergie ne nous arrive qu'en quantités limitées» pourrait donner lieu à des interprétations erronées. Le correspondant nous prie de préciser que notre système d'approvisionnement serait en mesure, sans autres investissements, de fournir le double des quantités livrées en 1983. En outre, des mesures appropriées en permettraient un accroissement supplémentaire sensible. Le réseau de distribution de gaz naturel alimente aujourd'hui des régions étendues du pays. Dont acte.

Deux autres lettres et des discussions en table ronde portent sur une question de procédure: la SIA doit-elle prendre parti dans des questions politiques d'actualité, et dans l'affirmative comment doit-elle se faire une opinion? Cette problématique est reprise en détail dans la lettre reproduite ici.

Le comité central se félicite de cette amorce de discussion touchant à une question d'importance, qui sera d'ailleurs prochainement abordée par le comité central et par la conférence des présidents avant d'être reprise par l'assemblée des délégués.

Sans préjuger du résultat de ce débat, voici quelques considérations émanant du comité central. Celui-ci reste persuadé — et le récent sondage y relatif le confirme dans cette idée — que la grande majorité des membres SIA accueillerait favorablement l'idée de voir la SIA se prononcer davantage sur des questions d'actualité même lorsqu'elles comportent des aspects politiques. Cela exigerait certes que l'on pût agir assez rapidement, en excluant pour des raisons de délais la consultation générale des membres. Il est d'ailleurs parfaitement normal que les organes directeurs de l'association disposent d'une certaine marge de manœuvre, en particulier lorsque les statuts le prévoient. De l'avis du comité central, il va de soi que de telles appréciations devraient être autant que possible étayées par l'opinion des membres quand les délais le permettent.

Le problème perd une bonne part de son acuité lorsque de tels points de vue impliquent sans ambiguïté qu'ils émanent d'une majorité de délégués ou de membres. Le comité central a respecté ce principe en se prononçant sur la question de l'énergie en précisant qu'il s'agissait de son propre point de vue. En précisant dans le titre qu'il s'agissait du point de vue de l'ingénieur, on a peut-être bien involontairement pu prêter le flanc à la critique. Le lecteur distraît pouvait en effet en tirer des conclusions hâtives. Il serait de mise à l'avenir de nuancer davantage les questions délicates. Les réactions mettent toutefois en évidence que cette appréciation correspondait en fait fort probablement à l'avis de la grande majorité des membres SIA.

En ce qui concerne la lettre reproduite ici, on relèvera encore que c'est avec l'accord exprès des auteurs que sa publication n'intervient qu'aujourd'hui. Il s'agissait en effet de reporter le débat de fond sur les questions de procédure, pour éviter de le voir s'engager avant le scrutin sur une voie peut-être indésirable.

Nous remercions les auteurs de leur compréhension. La discussion est ouverte.

A. Jacob, Dr sc.techn.
Président de la SIA

Le comité central se plaît à prendre des risques!

Observations sur la publication, par le comité central de la SIA, des «Principes d'une politique énergétique suisse: le point de vue de l'ingénieur» (IAS n° 14, du 5 juillet 1984).

La Commission SIA pour les problèmes d'énergie a élaboré un «papier» qui recueille l'approbation complète du comité central. Les organes dirigeants de l'Association décident aussitôt de publier ces thèses et de les présenter à l'opinion publique comme celles «de l'ingénieur». En guise de conclusion — et c'était apparemment le but visé — on rejette les deux initiatives devant être soumises au souverain en automne et portant sur l'approvisionnement en énergie et l'avenir sans centrales atomiques.

Les centrales nucléaires, les solutions de recharge, l'environnement: ce n'est pas ici le lieu d'en débattre. En revanche, on peut observer ce qui suit quant à la procédure appliquée :

1. Par le net rejet des deux initiatives, le comité central donne une *consigne de vote*. Or, rien de tel n'est prévu par les statuts, ni sous la rubrique des buts sociaux (art. 1-2), ni sous celle des tâches du comité central (art. 34 ss). Tout au contraire, dès qu'il s'agit de

¹ Ingénieurs et architectes suisses n° 14 du 5 juillet 1984

thèmes aussi complexes, nous prenons la SIA comme un forum de débats objectifs où sont présentés le «pour» et le «contre».

2. La formulation du «point de vue de l'ingénieur» éveille l'impression certainement erronée que tous les porteurs de ce titre sont du même avis. A-t-on ainsi l'intention d'escamoter la discussion ? En en supprimant la possibilité, on ne rend aucun service ni à l'ordre des ingénieurs, ni à la société ; on favorise au contraire une polarisation néfaste.
3. La SIA a lancé en 1983 une vaste opération en faveur de *l'esprit d'innovation*. Cela implique un débat prospectif général. Comment concilier une telle opération avec le blocage, par les soins du comité central et dans notre dos, d'un débat de haute actualité ?
4. Pour terminer, on peut également admettre que, doté d'un solide sens de la démocratie, le comité central ait sciemment formulé sa communication de façon provocante pour faire sortir du bois les techniciens qui — on le sait d'expérience — sont quelque peu indolents. Souhaitons pleine réussite à ce procédé, qui n'est certes pas dépourvu de quelques risques pour le comité central !
5. De manière générale, la question toujours plus pressante qui se pose à la SIA est celle de sa *participation à un débat politique*. Nous estimons qu'une abstention persistante ne ferait qu'accentuer le clivage entre technique et politique et conduirait forcément à une aggravation de la polarisation, au désintérêt et à la résignation.

Notre ordre professionnel se doit de participer lui aussi à de tels débats et d'en saisir toutes les occasions. Les modalités devraient faire l'objet d'une discussion approfondie au sein de nos organismes et c'est là aussi un thème à creuser en matière d'innovation. C'est la seule façon d'obtenir au sein de la SIA une opinion largement étayée et des consignes (sur le plan fédéral, par exemple, par l'intermédiaire de l'assemblée des délégués) qui, face aux décisions isolées du comité central, pèseraient d'un tout autre poids.

R. Guyer

Gryphenhübeliweg 42, 3006 Berne

N.B. Cette lettre est signée de 18 autres membres de la SIA.

Fonçage hydraulique («pousse-tube»)

Documentation SIA 78. Format A4, 98 pages. Prix : Fr. 42.— (membres SIA : Fr. 25.20).

En Suisse, la «première» de fonçage hydraulique date de vingt-cinq ans. C'est actuellement un procédé utilisé de plus en plus souvent pour des canalisations, conduites, passages souterrains et autres travaux, en particulier d'édilité urbaine. La nouvelle norme SIA 195 fournit les bases nécessaires à l'élaboration d'une

solution technique correcte des travaux de ce type pour toutes les parties impliquées, maîtres d'ouvrages — en particulier pouvoirs publics — auteurs de projets et entrepreneurs. Elle a été présentée aux utilisateurs lors d'une journée d'information dont les exposés sont réunis dans le présent volume.

Actualité

Colloques de la FIP à Calgary, Canada

La Fédération internationale de la pré-contrainte (FIP) organise entre ses congrès réguliers, qui ont lieu tous les quatre ans, des colloques sur des thèmes particuliers choisis dans le large éventail de ses activités. En collaborant avec le «Canadian Prestressed Concrete Institute» les colloques FIP-CPCI ont eu lieu du 25 au 31 août 1984 au «Convention Centre» de la ville de Calgary, dans l'Ouest canadien.

Le programme technique comprenait trois thèmes principaux, à savoir :

- «Concrete Pressure and Storage Vessels»
- Le sujet a traité des résultats de recherche, des essais, des méthodes de dimensionnement et des détails de construction dans les domaines de grands réservoirs de stockage en béton pour des produits de grandes masses (tels que l'eau, le ciment, le blé) et de caissons en béton dans le secteur de la production de l'énergie (centrales nucléaires, gaz liquéfiés, pétrole, etc.).
- «Concrete Sea Structures in Arctic Regions»
- Les sollicitations spécifiques, les exigences de qualité et les principes de construction des ouvrages en béton réalisés dans les mers arctiques (l'accent a été mis sur les plates-formes d'exploitation ou de forage du pétrole). Tels sont les principaux sujets qui ont été traités dans ce thème.
- «Préfabrication»

Le dimensionnement, la production et la réalisation d'une grande variété d'éléments préfabriqués, l'utilisation dans le bâtiment et les travaux publics, comme par exemple des dalles évidées précontraintes, des poutres-ponts, des pieux et des traverses de chemins de fer, mais également des éléments minces en béton armé de fibres et des semelles de fondations standardisées pour colonnes, ont été largement présentés dans ce domaine.

Deux jours ont été respectivement consacrés aux premier et troisième thèmes. Une journée a par contre suffi pour le deuxième. En même temps que ce vaste programme de conférences techniques se déroulaient des réunions des commissions et groupes de travail, ainsi que du

Présidium de la FIP, dans lequel la Suisse est actuellement représentée par deux membres (MM. Birkenmaier, Dr ès sc. techn. et R. Walther, professeur EPFL).

En plus de cela le programme comprenait des visites techniques et des excursions touristiques, diverses manifestations sociales destinées aux délégués et personnes accompagnantes, ainsi qu'un voyage post-congrès de trois jours de Calgary à Vancouver, lieu où se déroulait ensuite le congrès de l'AIPC.

Environ 500 délégués (sans les accompagnants) d'une quarantaine de pays ont participé à ces trois colloques (pour lesquels les inscriptions se faisaient par thèmes) ; le plus grand nombre de participants a été atteint par le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon.

Les Européens étaient en général bien représentés par des délégations plus ou moins importantes. Pratiquement tous les grands bureaux d'ingénieurs-conseils actifs au niveau international étaient présents, sauf — à notre grande surprise — ceux de notre pays.

Les conférences présentées par des experts de grande réputation, donnaient un résumé concentré de l'état des connaissances actuelles dans les thèmes considérés. A part la description des ouvrages réalisés, l'accent a été mis, en particulier, sur les futurs grands ouvrages dans le domaine du génie civil ; dans une certaine mesure, c'est une perspective réjouissante pour l'industrie de la construction qui souffre dans les pays industrialisés de récessions incessantes.

La grande majorité des contributions ont été publiées en 3 volumes qui peuvent être acquis auprès du secrétariat de la FIP (Wexham Springs, Slough, SL3 6PL, England). On y trouve une multitude d'informations techniques, de rapports d'expériences et de suggestions utiles. Les conférences techniques et les réunions de comité étaient accompagnées par une exposition des entreprises spécialisées, d'une présentation de posters et de la projection de films concernant les thèmes des colloques.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que les organisateurs ont réalisé une manifestation d'une grande valeur technique et ceci dans un climat très sympathique sur le plan humain et dans un environnement charmant. La concentration sur peu de thèmes était très favorable à la réceptivité des participants ; de plus, le nombre de participants, faible par rapport aux grands congrès, a facilité l'établissement des relations personnelles.

A la clôture des colloques, lors d'une cérémonie solennelle, M. J. A. Derrington (GB) a transmis la présidence de la FIP à M. H. Wittfoht (RFA) et le professeur R. Walther (EPFL) a été nommé Deputy President. La manifestation bien réussie s'est terminée par un bref aperçu du prochain congrès de la FIP qui se tiendra en mars 1986 à New Delhi, Inde.